



**Association de Lutte contre
les Violences faites aux
Femmes (ALVF)**

Antenne de l'Extrême-Nord
BP 264 Maroua (Cameroun) Tel
+237 981 37 60/
+ 237 985 07 17

alvmaroua@yahoo.fr
www.alvf.org



International
Women's health
coalition
333 Seventh Avenue,
6th floor New York,
NY 10001
www.iwhc.org

SACO/ ACDI
Agence Canadienne pour le
Développement
International



Lutherseburgwal 10
B.P 16440, 2500 BK
La Haye, Pays Bas
www.cordaid.com

LA PLATE FORME ELECTORALE DES FEMMES DE L'EXTREME-NORD

MAROUA, MARS 2007

Il y a dix ans, en 1995, 189 gouvernements se réunissent à Pékin pour la 4^{ème} conférence Mondiale sur les femmes

Partant du constat que les inégalités entre les sexes participaient du mal développement, ils adoptaient avec enthousiasme la «Plate forme d'action» de Pékin.

Pour la première fois, une conférence internationale proclamait que l'égalité entre les femmes et les hommes était une condition essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie.

12 «points critiques» qui requièrent des actions spécifiques des gouvernements et de la communauté internationale sont alors identifiés, ainsi que différents objectifs stratégiques pour chacun d'eux.

Voici ces 12 points critiques

- LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ
- ÉDUCATION ET FORMATION DES FEMMES
- LES FEMMES ET LA SANTÉ
- VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
- LES FEMMES ET LES CONFLITS ARMÉS
- LES FEMMES ET L'ÉCONOMIE
- LES FEMMES, LE POUVOIR ET LA RESPONSABILITÉ
- MÉCANISMES INSTITUTIONNELS DE LA PROMOTION DE LA FEMME
- LES DROITS DE L'HOMME ET LES FEMMES
- LES FEMMES ET LES MÉDIAS
- LES FEMMES ET L'ENVIRONNEMENT
- LES FILLETES

Les points soulignés sont ceux retenus dans la plate forme électorale.

INTRODUCTION

La compréhension du projet pour l'accès des femmes aux instances décisionnelles et la nécessité d'une plate forme électorale pour les femmes de l'Extrême-Nord, obligent à faire un bref historique du processus qui nous y a conduit. Il y a environ 10 ans, en 1996, l'Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes, Antenne de l'Extrême-Nord entamait un travail sur l'élimination de toutes les formes de violences dont les femmes sont victimes dans notre région. À partir des analyses faites de 1996 à 2001, il nous est apparu que la violence la plus vécue par les filles et femmes d'ici, était la pratique des mariages précoces et forcés.

Des actions de traitement et de prévention aussi bien au niveau primaire qu'au niveau secondaire ont été mises en œuvre à travers les axes services et plaidoyer/lobbying. Des interventions au niveau de la survivante et au niveau communautaire ont été également menées. Ainsi, la survivante, la fille mère, les autorités religieuses, administratives, politiques et traditionnelles ont toutes été sensibilisées à la lutte contre les mariages précoces et forcés. Cependant, nous avons jugé que les femmes, plus proches de leur filles et premières concernées par les conséquences dramatiques de cette pratique, et spécifiquement celles leaders et militantes des partis politiques, seraient les plus à même de faciliter la sensibilisation pour l'éradication de la pratique des mariages précoces et forcés. En 2005, après une étude réalisée par l'ALVF EN pour apprécier la participation quantitative et qualitative des femmes en politique, il nous est apparu évident que, si les femmes étaient plus nombreuses dans les instances de décisions; et faisaient de leurs revendications une lutte commune, elles auraient beaucoup plus d'influence.

En début 2006, réunies en atelier, les femmes de Maroua et du Logone et Chari ont réfléchi sur les préoccupations qui bloquent leur développement. C'est ainsi qu'elles ont décidé de se constituer en réseaux et qu'elles ont identifié en plus de la thématique de travail de l'ALVF qui est celle des pratiques discriminatoires : mariages précoces et forcés et l'excision; d'autres préoccupations, notamment :

- l'analphabétisme et la sous scolarisation de la fille,
- l'absence des femmes dans les instances de prise de décision,
- la pauvreté des femmes.

Ces éléments constituent la clé de voûte de la présente plate forme électorale et correspondent à certains des points critiques de la plate forme de Beijing.

3. LES QUATRE POINTS CRITIQUES DES FEMMES DE L'EXTREME-NORD ET LES PROPOSITIONS DES FEMMES AUX DECIDEURS ET DECIDEURES

1. LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

1.1. État de la question

Les violences faites aux femmes se définissent comme tout acte de violence sexospécifique qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des lésions ou souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques aux femmes; y compris les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté qu'elles aient lieu dans la vie publique ou privée. (Définition contenue dans la Déclaration de l'ONU sur l'Élimination de la violence à l'égard des femmes, Vienne1993)

La violence identifiée comme la plus vécue par les filles et femmes est la persistance des pratiques discriminatoires, principalement les mariages précoces et forcés, et l'excision.

a) Les mariages précoces et forcés

Il se définit comme l'acte d'obliger une fille de se marier avant l'âge de 18 ans.

Portrait d'une survivante de mariage précoce et forcé :

C'est une fille :

- âgée de 15-25 ans,
- abandonnée par son partenaire et en état de grossesse ou avec 1, 2 voire 3 enfants à sa charge,
- ignorante de ses droits,
- Exposée aux IST-VIH/SIDA,
- Analphabète,
- traumatisée par le fait d'être « mariée » à l'âge de 9-16 ans,
- exclue des prestations offertes par son milieu,
- répudiée régulièrement,
- partenaires multiples,
- « mariée » sans acte d'état civil,
- Démunie économiquement,
- Démunie d'acte de naissance, de carte nationale d'identité,
- Etc.

b) La pratique de l'excision

Elle est courante au sein de certaine communauté de la région de l'Extrême-Nord.

L'excision est l'ablation d'une partie plus ou moins importante du clitoris et des petites lèvres. On estime de 100 à 130 millions le nombre de femmes actuellement en vie qui ont été victimes d'excision en Afrique.

1.2 Objectif stratégique

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Ce que les femmes revendiquent auprès des Maires, des Députés, des partis politiques et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives

Actions immédiates <i>(au niveau des maires)</i>	Stratégies à long terme <i>(au niveau des députés, des partis et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives)</i>
<ul style="list-style-type: none">- Prendre des mesures à travers un arrêté communal interdisant des pratiques des mariages précoces et forcés (MPF) et de l'excision dans toutes les communes et les villages- Organisation des causeries éducatives dans les villages et les quartiers- Sensibilisation des parents/filles sur les mariages précoces et forcés (MPF)- Orienter les exciseuses vers les activités génératrices de revenus (AGR)- Sensibilisation sur les conséquences de l'excision	<ul style="list-style-type: none">- Veiller à l'application des sanctions prévues par la loi sur les mariages précoces et forcés- Obtenir le vote d'une loi interdisant la pratique des mariages précoces et forcés- Veiller à l'application des textes de loi se rapportant aux droits des enfants- Obtenir le vote d'une loi interdisant la pratique de l'excision

2. ÉDUCATION ET FORMATION

2.1 État de la question

En dépit des progrès signalés, un fossé persiste entre les hommes et les femmes du point de vue de l'accès à l'éducation. D'après l'annuaire statistique de l'UNESCO, 2/3 des 875 millions de cas d'analphabétisme chez les adultes concernent aujourd'hui des femmes; en Afrique c'est la moitié.

Objectif stratégique

AUGMENTER LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FILLES ET DE FORMATION DES FEMMES

Ce que les femmes revendiquent auprès des Maires, des Députés, des partis politiques et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives

Actions immédiates (<i>au niveau des maires</i>)	Stratégies à long terme (<i>au niveau des députés, des partis et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives</i>)
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des enseignants et leur prise en charge - Prise en charge des écoles des parents - Création de Centres de formation professionnelle pour les filles non instruites - Création des structures qui s'occupent des filles et des femmes handicapées - Préconiser la création des brigades de dénonciation des MPF dans les écoles et les quartiers - Pour faciliter l'accès des femmes à la formation, créer et subventionner des haltes garderies 	<ul style="list-style-type: none"> - Création des centres de formation professionnel pour les filles on instruites et des femme/filles handicapées en utilisant les fonds dédiés au micro projet - Création des foyers de la femme dans les départements - faire voter une loi sur l'éducation obligatoire des filles, au moins jusqu'au BEPC - Faire adopter un système de bourses pour les filles de districts défavorisés - Avoir un système de bourses pour les filles assidues à l'école - Obtenir la création d'une loi interdisant la pratique les mariages précoces et forcés avant l'age de 18 ans - Veiller à l'application des passages des saintes écritures se rapportant aux droits des enfants et des femmes

3. LA FAIBLE PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE DÉCISION

3.1 État de la question

En 2002, 5% des femmes avaient reçu les investitures de leur parti politique lors des consultations électorales

En 2002, sur 29 députés, il y avait 1 femme;
Sur 45 maires, il y avait 0 femmes

Dans toute la province de l'Extrême Nord, il n'y a pas de femmes maires. Les conseillères municipales et les adjointes aux Maires sont faiblement représentées.

3.2. Objectif stratégique

ACCROITRE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES INSTANCES DE PRISES DE DÉCISION DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Ce que les femmes revendiquent auprès des Maires, des Députés, des partis politiques et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives

Actions immédiates (<i>au niveau des maires</i>)	Stratégies à long terme (<i>au niveau des députés, des partis et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives</i>)
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et renforcer les capacités des femmes à s'auto-promouvoir - Conduire des ateliers et causeries sur la formation citoyenne - Présenter et soutenir les candidates - Créer les espaces et financer les 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'application des passages des saintes écritures se rapportant aux droits des enfants et des femmes - Actualisation des quotas : c'est un engagement international du Cameroun - Prise en compte des intérêts des femmes dans les instances décisionnelles - Formation des femmes sur les textes de bases des partis politiques, à la culture démocratique et aux lois électorales

<p>cours 'alphabétisation des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les préoccupations des femmes dans les plans de développement communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les passages des Écritures Saintes se rapportant aux droits des enfants et des femmes - Respecter les textes de base des partis - Conscientiser les maris au droit de vote des femmes - Veiller à ce que les femmes candidates soient placées sur les trois premières places des listes électorales - Nous voulons au moins : <ul style="list-style-type: none"> o 02 femmes députés o 04 femmes maires o 20 femmes adjointes aux maires o + de 90 conseillères - Financer l'établissement des Cartes Nationales d'Identité des femmes et des jeunes filles en âges de voter
---	---

4. LA PAUVRETÉ DES FEMMES

4.1 État de la question

Parmi les 1.5 milliard de personnes qui vivent avec «1»dollar par jour ou moins, on trouve principalement des femmes

Les femmes rencontrent toujours des obstacles quant au renforcement de leur statut économique et à leur statut de chef d'entreprise

4.2 Objectif stratégique

FAVORISER L'ACCÈS ET LE CONTRÔLE DES FEMMES QUANT À LA RICHESSE COLLECTIVE

Ce que les femmes revendiquent auprès des Maires, des Députés, des partis politiques et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives

Actions immédiates <i>(au niveau des maires)</i>	Stratégies à long terme <i>(au niveau des députés, des partis et des autorités religieuses, traditionnelles et administratives)</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Attribution des lots d'habitation - Attribution des champs communautaires aux femmes - Assistance financière de la commune dans les associations féminines - Responsabiliser les femmes – conseillères dans les commissions et les sous commission - Création de coopératives de production - Participation des femmes lors de la distribution des blocs et des lots dans les marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire voter une loi sur le droit des femmes à la propriété foncière - Créer des entreprises de micro crédit pour donner aux femmes accès au capital, à partir des fonds alloués dans ce but aux députés - 3. Exiger des députés que la moitié des fonds alloués pour des micro projets soit donnée aux femmes pour la création de micro entreprises

4. DECLARATION DES FEMMES DE LA PROVINCE DE L'EXTREME-NORD

- **Considérant les violences faites aux femmes dans la Province de l'Extrême-Nord dont les manifestations les plus courantes sont les mariages précoces et forcés; la pratique de l'excision ;**
- **Considérant le faible niveau d'instruction et de formation des femmes et des filles de notre province ;**
- **Considérant la faible représentativité des femmes dans les instances de prise de décision ;**
- **Considérant l'extrême pauvreté des femmes spécifiquement ;**
- **Vu la nécessité d'accroître le nombre des femmes dans la gouvernance locale,**

Nous, femmes représentantes des partis politiques et d'Associations féminines de l'Extrême-Nord réunies à Maroua les 13 et 14 mars 2007 ;

D E C I D O N S :

- de la mise en place d'une plate forme électorale des femmes de l'Extrême-Nord ;
- de la mise en place d'un réseau provincial dans le but de promouvoir la participation des femmes à la gouvernance locale ;
- de l'identification d'une personne ressource par département pour assurer le suivi et la mise en place d'un réseau au niveau départemental.

Demandons et exigeons:

- le vote d'une loi interdisant la pratique de l'excision ;
- le vote d'une loi interdisant la pratique des mariages précoces et forcés avant l'âge de 18 ans ;
- le vote d'une loi sur l'éducation obligatoire des filles au moins jusqu'au Brevet d'Etudes du Premier Cycle ;
- la création de centres de formation professionnelle pour les filles non instruites en utilisant les fonds alloués aux micro projets ;
- la formation des femmes sur les textes de base des partis politiques, à la culture démocratique et aux lois électorales ;
- l'attribution d'un quota pour les prochaines échéances électorales de 2007 pour au moins:
 - 02 femmes Députés;

- 04 femmes Maires;
 - 20 femmes Adjointes au Maire;
 - Plus de 90 Conseillères Municipales;
- l'intégration des préoccupations des femmes dans les plans de développements communaux ;
 - le financement de l'établissement des Cartes Nationales d'Identité des femmes et des jeunes filles en âge de voter ;
 - l'exigence aux Députés, que la moitié des fonds qui leur sont alloués pour les microprojets soit donnée aux femmes pour la création de micro entreprises ;

5. CONCLUSION

Ce document sert de fondement aux différentes démarches de plaidoyer /lobbying auprès des décideurs pour la revendication des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes de la province de l'Extrême-Nord. La prise en compte intégrale des éléments qui s'y trouvent, apportera une amélioration des conditions de vie des femmes de notre province en vue du changement effectif de leur statut dans la société.